

**PROCES VERBAL  
du CONSEIL  
D'ECOLE  
du mardi 6 février 2018**

**Présents :** M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole  
Mme. OSTA-AMIGO Maire  
Mme. BETOUS Déléguée départementale de l'Education nationale  
M. YVANES Directeur général des services  
Mmes. BALLEIX, ROSSIGNOL, TEXIER Enseignantes adjointes  
Mrs. BICHON, ORLEAT, Enseignants adjoints  
Mme. LAGOUTTE Responsable restauration scolaire  
Mme. ARBLADE Employé municipale Référente personnel de service  
Mmes AULIER, GAUDIN, RAVEL, SERPIN, TAFFORET, GARNIER  
Parents d'élèves titulaires et suppléants

**Excusés :** M. ROUGIER, Inspecteur de l'Education Nationale  
Mme. RAYNAL, Psychologue scolaire  
Mmes NOININ, COMBES, Représentantes PE  
Mmes. BERNARD, FAVREAU-GUICHARD, HYVERNAUD Enseignantes  
Mrs. BASTIDE, CHEVAL, PETIT, ROUSSEAU Enseignants  
Mme. ORLEAT Employée municipale Référente TAP  
Mmes. DORMEAU, NOININ, parents d'élèves élus

**Absents :** Mmes CAILLON, MICHEL, MAISSANT, SAUVIGNON parents d'élèves élus

**Ouverture de la séance :** 18h00

Secrétaire de séance : Mme Texier

**1- Approbation des derniers procès-verbaux.**

M. GUERIN rappelle les grandes lignes du Conseil d'école du 17 octobre. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Pour le Conseil extraordinaire du 11 janvier concernant les rythmes scolaires, le procès-verbal est également approuvé à l'unanimité mais M. Guérin fait remarquer que le vote sur les horaires n'a pas été effectué lors de ce conseil. Il propose donc de procéder au vote (pour mémoire 8h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30) : 9 voix pour, 5 voix contre et 2 absentions. Les horaires sont donc approuvés à la majorité.

**2- La vie scolaire**

*Bilan 1<sup>er</sup> semestre : projets, sorties...*

Sorties : Cinéma de Noël (Santa et compagnie)

Chocolats offerts à Noël = positif et apprécié car confiserie de qualité et fabriquée localement.

Sorties à la médiathèque de La Tremblade pour les classes de CM1 et de CM2 : très positif pour les élèves, accueil très agréable pour les élèves.

*Projets de sorties :*

5 mars Aquarium de La Rochelle pour les CP, 24 mai : sortie au Paléosite pour tous les CE2 et sortie à l'abbaye de Trizay pour les CE1, le 7 juin : visite à Bordeaux pour les CE2 et toutes les classes de cycle 3, 21 juin : CM1 et CM2 visite Rochefort (musée Hèbre St Clément), ile d'Aix pour les CP en juin, 3 juillet accrobranche (château de la Gataudière) pour les CE1.

+ Intervention d'un animateur en roller sur les 3 classes de Cycles 3 : 6 séances de roller par classe

+ Sorties vélo de fin d'année, Mr Orléat prendrait un bus pour le retour d'une sortie vélo au phare de la Coubre.  
+ Circuit de sécurité routière avec des véhicules électriques (organisé par l'ACO), sur la place de La Tremblade pour les classes à partir du CE2. (sous la responsabilité du directeur (et non de l'EN)).  
Demande des parents pour les sorties : l'équipe essaie de prévenir les parents suffisamment tôt et de faire passer des parents différents. En cas d'un nombre élevé de volontaires, un tirage au sort est organisé.

#### *Piscine :*

Les nouveaux textes demandent 4 années de natation, à raison de 12 séances par année, avec l'exigence de « savoir nager » en fin de CM2.

Toujours le problème de la piscine : nous ne disposons que du bassin de la piscine de La Coulumière, mais cela reste insuffisant. Il y aura 2 maîtres-nageurs recrutés, précise Mme Osta-Amigo.

Il y a actuellement 10 séances maximum par classe, mais tous les créneaux sont pris (pour 3 niveaux), cela reste insuffisant. Il reste le créneau du matin disponible (11h00 à 11h45)

#### *Exercice PPMS intrusion :*

L'exercice s'est bien passé, reste le problème de l'alarme : il manque une alarme spécifique pour le PPMS intrusion, alarme audible car le sifflet utilisé actuellement est inaudible.

#### *Les rythmes scolaires et les horaires :*

La semaine de 4 jours et les nouveaux horaires sont adoptés pour l'année scolaire 2018/19.

Les enseignants ne sont pas favorables à l'allongement de 15 min de la pause méridienne (jusqu'à 13h45 au lieu de 13h30) à cause du problème d'incidents sur cette période.

Question posée : les horaires décalés pour la sortie entre le cycle 2 et 3 en fin de matinée ? Cette solution semble trop compliquée à mettre en place.

Mme le Maire justifie la modification de la durée de la pause méridienne par la mise en place d'un vrai changement au niveau de cette pause : l'organisation réelle de 2 services, des effectifs équilibrés pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> service, des agents mangeant avec les élèves, l'organisation d'activités lors de la pause par des personnes qui possèdent toutes le BAFA...

Il y aura un changement de disposition de tables à la cantine, dès la rentrée prochaine (mars).

#### *Autres points :*

Autre idée de l'équipe municipale pour valoriser l'école : une journée « portes ouvertes » peut-être commune avec l'école maternelle.

Le problème de l'instabilité de l'équipe enseignante est exposé car parfois mise en avant dans le mécontentement des parents. M. Guérin explique le fonctionnement des postes d'enseignants (titulaires, non titulaires, postes bloqués par des enseignants en maladie...) et réaffirme qu'il n'est pas supérieur hiérarchique de ses collègues. Il avait d'ailleurs invité un représentant de l'inspection de l'Education nationale de Royan qui n'a pas pu être présent au dernier moment, pour qu'il puisse aller dans le même sens et justifier cette situation qui est inconfortable pour toutes les parties prenantes de l'école : élèves, parents, enseignants, directeur, mairie... et qui malheureusement, risque de se poursuivre l'année prochaine.

#### *Effectifs pour la rentrée 2018 :*

121 élèves + 12 élèves d'ULIS donc 133 élèves.

Cela s'explique par les 26 CM2 qui partent alors que 13 CP vont entrer et des radiations qui ont eu lieu depuis le début de l'année.

Il est presque certain qu'une classe fermera et les effectifs restant faibles, une autre fermeture pourrait survenir pour la rentrée 2019.

Question des effectifs en maternelle pour les années à venir : selon Mme la DDEN, il serait nécessaire de prendre tous les enfants de 2 ans car, même s'ils ne comptent pas dans les effectifs, ils restent dans l'école l'année suivante ; l'école privée est d'ailleurs sur ce mode de fonctionnement.

### **3- Le cadre de vie**

#### *Restaurant scolaire :*

Le permis à points : quels effets ?

Les petits ne comprennent pas trop, plus d'influence sur les grands.... Mais sa mise en place est trop récente pour en mesurer les effets.

Un conseil de cantine a été mis en place : cela permet d'associer la municipalité, le personnel municipal, les parents d'élèves élus, les enseignants à la gestion de la pause méridienne.

Mme Osta-Amigo demandera pour le prochain conseil l'intervention de Mme Meneret pour aider les agents face aux incivilités des élèves.

#### *Sécurisation de l'enceinte scolaire :*

Au dernier conseil, une demande de sécurisation de l'école au niveau de la garderie avait été demandée (portail ouvert et porte ouverte). La situation est toujours la même avec en plus durant l'hiver une déperdition de chaleur.... A voir avec le SIVOM.

Suite à la remarque de certains parents et au constat à la sortie de l'école, Mr Guérin demande l'établissement d'une zone non-fumeur devant le portail (périmètre à déterminer) : cette proposition est retenue par le Conseil et sera étudiée par la municipalité.

#### Budget 2018

##### Budget sorties scolaires :

Les sorties passées ou à venir ont été budgétisées pour un montant de 6397 €. Une intervention en roller pour les 3 classes de cycle 3 est envisagée et à ajouter à ce budget (1500 €)

Une demande de subvention à l'association de coopérative scolaire a été faite à la municipalité pour un montant de 5200 €. Le solde (environ 2900 €) sera financé par la coopérative.

##### Budget de fonctionnement :

1041 euros en achat de livres + 260 euros d'abonnement,  
50 euros par élèves en fournitures : 7 755 euros pour 150 élèves.  
150 € pour le budget fêtes et cérémonies.

##### Budget d'investissement :

La réfection de la cour serait souhaitable (à cause notamment de l'espace boueux de l'ancien jardin) mais pas budgétisé pour 2018.

Travaux : étude de différentes alarmes pour la sécurité  
Peinture du hall d'entrée + escalier+ palier 1<sup>er</sup> étage (côté classe de Mme Rossignol)  
Informatique : 2 TBI pour un budget de 9000 € environ.

Le dossier a été présenté en mairie en décembre 2017. Le budget sera voté fin mars.

#### 7- Questions diverses :

##### Question des goûters.

Mr Guérin informe le Conseil que les goûters vont être suspendus jusqu'à nouvel ordre à partir du 7/02/18. En effet, l'état de la cour au niveau de la propreté s'est fortement dégradé et a été signalé par les employés municipaux.

##### Photographie scolaire.

Elles seront réalisées au printemps par un père d'élève.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 19 juin 2018 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance :

Mme TEXIER



Le Président :

M. GUÉRIN

